

La Liste rouge des espèces menacées en France

Reptiles et Amphibiens de France hexagonale



2026

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Bilan et enjeux de conservation pour les amphibiens et reptiles de l'Hexagone

Cette nouvelle actualisation de la Liste rouge des espèces menacées permet de mettre à jour le risque de disparition pesant sur les reptiles et les amphibiens de France hexagonale. Après un premier état des lieux réalisé en 2008 et un second en 2015, la situation de l'ensemble des espèces présentes sur le territoire a été réexaminée. Au total, sur les 76 espèces recensées les résultats montrent que près d'un amphibien sur cinq et un reptile sur quatre sont désormais menacés. Si l'on ajoute les espèces quasi menacées, ce sont au total plus de la moitié des amphibiens et plus du tiers des reptiles qui pourraient disparaître dans les années à venir si les mesures nécessaires n'étaient pas mises en œuvre pour améliorer leur situation. Le bilan établi met également en évidence une tendance à la diminution touchant de plus en plus de populations, avec un déclin constaté pour deux tiers des espèces de l'Hexagone.

État des lieux

La première source de menace demeure la dégradation et la destruction des espaces naturels, un phénomène qui ne cesse de s'accroître depuis un siècle. L'urbanisation, le développement des infrastructures de transports ou encore l'intensification des pratiques agricoles entraînent la disparition et l'altération d'habitats naturels essentiels pour la survie de ces espèces. Les faibles capacités de dispersion de la plupart des reptiles et des amphibiens et leurs fortes exigences écologiques, comme le besoin d'assurer une régulation constante de leur température, les rendent particulièrement dépendants du bon état de leurs écosystèmes.

Parmi les espaces les plus touchés se trouvent les milieux humides, indispensables à la reproduction des amphibiens et de certains reptiles comme l'Émyde lépreuse et la Vipère de Seoane, classées "En danger". L'assèchement et le comblement des mares représentent une forte pression pour des crapauds tels que le Pélobate brun, également "En danger". Tandis que la disparition des zones de bocage, importantes pour le maintien de nombreuses populations de tritons, de grenouilles ou de reptiles, accentue la régression d'espèces comme le Lézard vivipare et la Vipère aspic, toutes deux "Quasi menacées".

En parallèle, l'évolution des milieux due aux modifications des pratiques pastorales peut favoriser l'embroussaillage de prairies ou de landes. Ce phénomène a par exemple entraîné une forte régression de l'habitat steppique de la Vipère d'Orsini, un serpent classé "En danger", également menacé localement par diverses activités de loisir (pistes et stations de ski, surfréquentation de certains sites...). L'intensification des pratiques sylvicoles menace quant à elle des espèces rencontrées en forêt, comme le Sonneur à ventre jaune classé "Vulnérable".

À ces pressions sur les milieux s'ajoutent les effets croissants des changements climatiques, qui menacent de plus en plus d'espèces. La hausse des températures provoque notamment la montée en altitude des espèces thermosensibles, comme le Lézard d'Aurélien classé "En danger". Le réchauffement et la modification du régime des précipitations entraînent une aggravation des sécheresses, qui contribuent à l'assèchement des zones humides dont dépendent de nombreux amphibiens, comme la Rainette ibérique classée "Vulnérable". Dans les zones boisées, ces facteurs participent à l'augmentation des



■ Reptiles et Amphibiens de France hexagonale



■ Lézard du Val d'Aran (*Iberolacerta aranica*), classé "En danger" © Claudine Delmas

incendies, qui représentent par exemple une menace pour la Tortue d'Hermann, dont la population du Var est classée "En danger", ou pour le Lézard vivipare dans la forêt landaise. Enfin, ces modifications climatiques favorisent l'arrivée de nouveaux pathogènes, en particulier des mycoses virulentes frappant les amphibiens, qui pourraient fortement affecter à l'avenir des espèces comme la Salamandre de Lanza, l'Alyte catalan ou le Discoglosse corse, actuellement "Quasi menacées".

Les espèces exotiques envahissantes, telles que les écrevisses américaines ou les poissons carnivores comme le Silure glane ou l'Achigan à grande bouche, constituent localement une menace supplémentaire en exerçant une pression de compétition ou de prédation sur les espèces natives, en particulier les amphibiens. De plus, des introductions volontaires telles que l'empoisonnement de mares détruisent les pontes et menacent des espèces comme la Grenouille des champs, classée "En danger". Dans certaines zones, la surdensité de sangliers peut également affecter les populations et détériorer leurs habitats.

Les tortues marines sont quant à elles principalement touchées par le risque d'enchevêtrement dans les filets de pêche, l'ingestion de déchets dérivants en mer ou les collisions avec les bateaux. À terre, les femelles venant pondre peuvent être désorientées par la pollution lumineuse et les pontes peuvent être détruites lors d'opérations de nettoyage des plages ou par des chiens. Venant désormais se reproduire chaque année sur nos côtes, la population méditerranéenne de la Tortue caouane est classée "Vulnérable". La conservation de ces espèces migratrices dépend également des pressions s'exerçant à plus large échelle sur l'ensemble de leur aire de répartition.

Cette révision du statut de conservation des amphibiens et reptiles fait apparaître des changements de catégories qui sont pour la plupart liés à une amélioration des connaissances sur la répartition ou l'état de leurs populations. Cependant, six espèces ont subi une dégradation véritable de leur catégorie de menace depuis 2015, tandis qu'aucune n'a vu sa situation s'améliorer.

En dépit de la protection réglementaire dont bénéficient les reptiles et les amphibiens de France hexagonale depuis les années 1980, la situation demeure préoccupante pour un grand nombre d'espèces. Elle pourrait même s'aggraver pour la plupart d'entre elles, car la tendance au déclin s'est généralisée depuis le dernier état des lieux. De nombreuses actions de conservation sont déjà mises en œuvre, comme des plans nationaux d'actions (PNA) en faveur de la Tortue d'Hermann, des vipères, du Sonneur à ventre jaune, du Pélobate brun ou du Crapaud vert. Cependant, des efforts plus globaux apparaissent essentiels pour protéger les milieux naturels et enrayer les pressions, pour ne pas voir disparaître à l'avenir certaines de ces espèces remarquables de la faune de France.



Zone humide © Jean-Christophe de Massary

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Démarche d'évaluation

Les analyses réalisées dans le cadre de la Liste rouge nationale des espèces menacées permettent de déterminer le risque de disparition pesant sur chacune des espèces d'amphibiens et de reptiles de France hexagonale. La démarche d'élaboration a été coordonnée par le Comité français de l'UICN et l'unité PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD) en collaboration avec la Société herpétologique de France (SHF).

Cette nouvelle actualisation a mobilisé l'expertise et les connaissances de spécialistes, qui ont conduit la phase préparatoire de compilation et de vérification des données ainsi que l'établissement des analyses préliminaires. Tous les résultats ont été validés collégialement lors de deux ateliers organisés en septembre 2025 pour les tortues marines et en janvier 2026 pour les autres espèces. Une catégorie a alors été attribuée à chaque espèce selon la méthodologie de la Liste rouge de l'UICN. Les résultats ont été consolidés conformément au référentiel taxonomique national TaxRef.

Au total, 90 espèces sont à ce jour dénombrées en France hexagonale, parmi lesquelles 14 n'ont pas été soumises à l'évaluation et ont été assignées à la catégorie "Non applicable". Cette situation concerne les espèces non natives introduites sur le territoire dans la période récente (après l'année 1500), comme la Tortue serpentine (*Chelydra serpentina*), le Sonneur à ventre de feu (*Bombina bombina*) et le Triton bourreau (*Triturus carniflex*), ainsi que les espèces présentes uniquement de manière occasionnelle, comme la Tortue verte (*Chelonia mydas*) ou la Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*).

Au final, l'état des lieux a porté sur 76 espèces d'amphibiens et de reptiles. Le bilan synthétique est présenté à la suite et les résultats détaillés p. 8 à 10.

Résultats

Nombre d'espèces évaluées et nombre d'endémiques

Groupe	Nb d'espèces présentes en France	Nb d'espèces non soumises à l'évaluation ²	Nb d'espèces évaluées	Nb d'espèces endémiques	Nb total d'espèces menacées
Amphibiens	45	8	37	3	7
Reptiles	45	6	39	0	10
Espèces terrestres	39	3	36	0	8
Tortues marines ¹	6	3	3	0	2
Total	90	14	76	3	17

(1) Pour la Tortue caouanne ayant fait l'objet d'une double évaluation distinguant sa population reproductrice méditerranéenne et sa population visiteuse atlantique, seule la population reproductrice est considérée dans les décomptes.

(2) Espèces introduites après l'année 1500 ou présentes de manière occasionnelle en France, placées en catégorie "Non applicable" (NA).

La Liste rouge des espèces menacées en France

Direction

Sébastien Moncorps (directeur du Comité français de l'UICN), Laurent Poncet et Julien Touroult (directeurs de PatriNat)

Coordination

Guillaume Gigot (PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)

Mise en œuvre

Lena Baraud (UICN Comité français), Arzhvaël Jousset (PatriNat), Claire Régner (PatriNat), Simon Véron (UICN Comité français)

Chapitre Reptiles et Amphibiens de France hexagonale

Compilation des données et des pré-évaluations

Jean-Christophe de Massary (PatriNat)

Comité d'évaluation

Experts – amphibiens et reptiles terrestres :

Damien Aumâtre (CEN Lorraine), Mickaël Barrioz (CPIE Cotentin), Matthieu Berroneau (Cistude Nature), Pierre-André Crochet (CEFE-CNRS), Jean-Christophe de Massary (PatriNat), Claude Miaud (CEFE-EPHE), Alix Michon (LPO Bourgogne-Franche-Comté), Gilles Pottier (Nature en Occitanie), Robin Quevillart (GON), Julien Renet (Fauna Studium)

Experts – tortues marines :

Sidonie Catteau (Association Émergence), Florence Dell'Amico (Aquarium de La Rochelle), Alexandre Girard (PatriNat), Claude Miaud (CEFE-EPHE)

Évaluateurs Liste rouge :

Lena Baraud (UICN Comité français), Florian Kirchner (UICN Comité français), Simon Véron (UICN Comité français)

Autres contributeurs

Joyce Capito (PatriNat), Sébastien Caron (SOPTOM), Jean-Michel Catil (Nature en Occitanie), Joseph Celse (CEN PACA), Michel-Jean Delaugerre (Indépendant), Grégory Deso (APHAM), Rémi Duguet (In Situ - Faune & Flore), Michaël Guillon (Cistude Nature), Anne Lombardi (SHF), Pauline Priol (STATIPOP), Marie-Paule Savelli (CEN Corse), Jean-Marc Thirion (OBIO), Audrey Trochet (SHF), Jean-Pierre Vacher (HYLA)

Consolidation des résultats

Simon Véron (UICN Comité français)

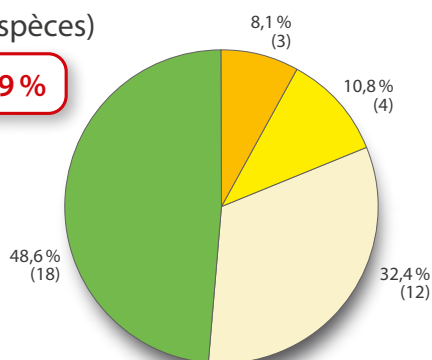
Élaboration du document

Lena Baraud (UICN Comité français)

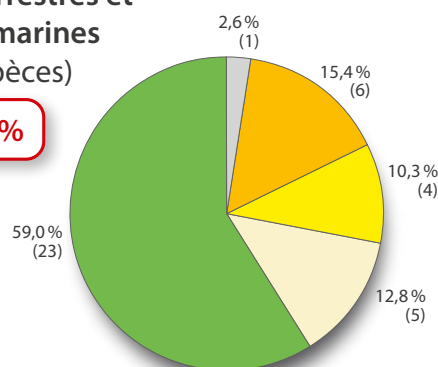
■ Reptiles et Amphibiens de France hexagonale

Répartition des 76 espèces évaluées en fonction des catégories de la Liste rouge (nombre d'espèces entre parenthèses ; pourcentage d'espèces menacées encadré en rouge)

Amphibiens (37 espèces)



Reptiles terrestres et tortues marines (39 espèces)



Légende

- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- LC : Préoccupation mineure
- DD : Données insuffisantes

Résultats disponibles sur :



www.uicn.fr/liste-rouge-france

iNPN
INVENTAIRE NATIONAL
DU PATRIMOINE NATUREL

<https://inpn.mnhn.fr>

Principales évolutions depuis 2015

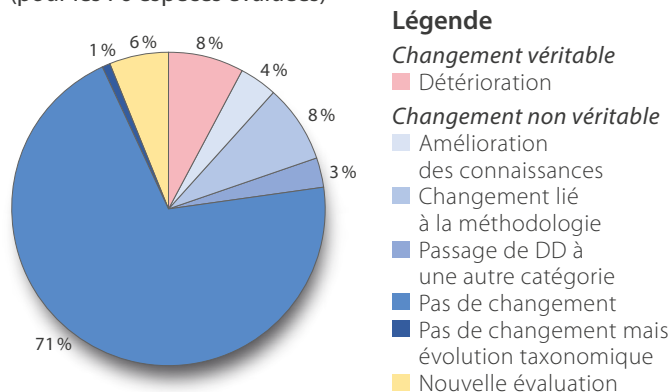
Au terme des analyses, la proportion globale d'espèces menacées et quasi menacées reste élevée comme en 2015. 23 % des espèces évaluées ont vu leur statut de conservation évoluer depuis la dernière évaluation. Pour la majorité d'entre elles (15 %), il s'agit cependant d'un changement non véritable de leur catégorie, qui résulte principalement d'une amélioration des connaissances concernant leur répartition et l'état de leurs populations. Les inventaires de terrain, les bases de données participatives et les suivis comme les programmes POPAmphibien et POPReptile, déployés à l'échelle nationale, ont fortement contribué à ces résultats. Par exemple, le passage du statut "En danger" à "Vulnérable" de la sous-espèce continentale du Crapaud vert est uniquement dû à l'augmentation de l'effort de prospection dans le cadre de son plan national d'actions. De plus, trois espèces précédemment en "Données insuffisantes" ont pu être classées dans une catégorie déterminant leur risque de disparition.

Néanmoins, pour 8 % des espèces ces évolutions traduisent un changement véritable exprimant une dégradation de l'état de leurs populations. Cette situation concerne notamment le Spélerpès de Strinati, la Grenouille rousse et la Vipère aspic, passés tous trois du statut de "Préoccupation mineure" à "Quasi menacé", ou encore l'Émyde lépreuse et la Vipère de Seoane qui ont intégré la catégorie "En danger".

Enfin, que les espèces soient rares ou communes, l'analyse montre que la tendance d'évolution des populations est au déclin pour 67 % d'entre elles. Ce pourcentage est passé de 39 % à 62 % pour les reptiles et de 60 % à 70 % pour les amphibiens. Cette situation défavorable traduit l'impact croissant des différentes menaces, en particulier la dégradation et la fragmentation des habitats naturels et les répercussions négatives du changement climatique.

Répartition des changements de catégories entre 2015 et 2026

(pour les 76 espèces évaluées)



Légende

Changement véritable
■ Détérioration

Changement non véritable
■ Amélioration des connaissances
■ Changement lié à la méthodologie
■ Passage de DD à une autre catégorie
■ Pas de changement
■ Pas de changement mais évolution taxonomique
■ Nouvelle évaluation

■ Quelques exemples

Tortue caouanne

Caretta caretta (pop. méditerranéenne)

VU



© Stéphane Jamme / Emergence

Avec sa carapace en forme de cœur, la Tortue caouanne est la tortue marine la plus fréquemment observée sur les côtes françaises de Méditerranée. Les individus rencontrés sont majoritairement des juvéniles et des subadultes qui utilisent cette zone comme aire d'alimentation et de croissance. Néanmoins, on observe une multiplication des pontes depuis une dizaine d'années sur le littoral français. Le réchauffement des eaux et des plages semble favoriser une extension de l'aire de reproduction de l'espèce vers le nord de la Méditerranée. On dénombre désormais entre 15 et 20 pontes par an, réparties principalement sur trois plages.

Malgré cette dynamique encourageante en France qui contraste avec sa situation globale, l'espèce reste directement menacée en mer par les captures accidentelles dans les engins de pêche, l'ingestion de déchets dérivants ou les collisions potentielles avec des navires. À terre, la pollution lumineuse sur les plages peut perturber les femelles lors des pontes et désorienter les nouveau-nés, tandis que le nettoyage du sable ou la présence de chiens peuvent provoquer la destruction des nids et des œufs.

Vipère de Seoane

Vipera seoanei

EN



© Matthieu Berroneau

Vivant dans une variété d'habitats humides naturels ou artificiels, comme par exemple les landes, les tourbières, ou les haies, la Vipère de Seoane n'est présente que dans l'extrême Sud-Ouest du pays.

Elle s'est fortement raréfiée en zones de plaines suite à la destruction et à la fragmentation de ses milieux depuis les années 1980-1990 par l'urbanisation et les aménagements. Avec l'augmentation des températures et de la fréquence des sécheresses, elle ne subsiste désormais plus qu'au niveau des crêtes jusqu'à 1 160 m d'altitude. S'ajoute à toutes ces pressions, la dégradation de ses habitats par les activités de brûlis et les défrichements, ce qui explique son passage du statut "Vulnérable" en 2015 à "En danger" aujourd'hui et son intégration récente dans le plan national d'actions en faveur des vipères de France.

Lézard vivipare

Zootoca vivipara

NT

Présent du littoral jusqu'à 2 500 m d'altitude, ce petit lézard au corps trapu d'environ 6 cm de long occupe une grande variété d'habitats. Souvent confondu avec le Lézard des murailles, il préfère les milieux humides pouvant se trouver dans certaines forêts, landes ou tourbières.



© Jean-Christophe de Massary

Autrefois très commune sur l'ensemble du territoire, l'espèce connaît aujourd'hui une très forte régression dans certaines zones de Normandie, des Hauts-de-France, du Haut-Doubs, du Haut Jura ou des Pays de la Loire, pouvant conduire à des effondrements locaux comme sur la presqu'île du Cotentin. La sous-espèce de Lantz, présente en Aquitaine, a ainsi perdu 80 % de ses effectifs en plaine. Cette forte diminution s'explique par l'assèchement et la disparition des zones humides, l'intensification de la fréquence des sécheresses avec les changements climatiques et la destruction des bocages. Au vu de ces déclin local, ce lézard connaît une détérioration véritable de sa catégorie de menace, qui passe de "Préoccupation mineure" à "Quasi menacée".

■ Reptiles et Amphibiens de France hexagonale

Spélerpès de Strinati

Speleomantes strinati

NT

Uniquement présent dans le sud-est de la France et le nord-ouest de l'Italie, le Spélerpès de Strinati est un amphibien dépourvu de poumon qui affectionne particulièrement les milieux rupestres frais et humides. Il occupe le plus souvent les grottes, les fissures rocheuses, les éboulis et les vieux murs de pierres sèches des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence, depuis le littoral jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude.



© Julien Renet

Cette espèce, aux capacités de déplacement restreintes, est particulièrement menacée par les changements climatiques qui risque de réduire ses périodes d'activité en surface et de compromettre les conditions hygrométriques indispensables à la ponte. Responsable de fortes mortalités chez les amphibiens, le pathogène *Batrachochytrium salamandrivorans* (Bsal) pourrait également décimer ses populations déjà fragmentées s'il atteignait leur aire de répartition.

Grenouille rousse

Rana temporaria

NT



© Jean-Christophe de Massary

Contrairement à son nom, la coloration de cette grenouille peut fortement varier entre les individus, d'autant plus chez les mâles en période de reproduction. Anciennement largement répartie

sur le territoire, dans divers habitats humides des plaines jusqu'à 2 000 m d'altitude, l'espèce connaît une détérioration véritable de son statut depuis la dernière évaluation en 2015.

Face à l'assèchement des milieux humides et au réchauffement climatique, une diminution généralisée de sa présence s'observe. La régression des zones de bocage et des prairies permanentes accentue ce déclin, tout comme les pesticides, les collisions sur les routes et la présence d'écrevisses introduites. En plus de toutes ces menaces, la Grenouille rousse est la cible de prélèvements en milieu naturel pour la consommation particulièrement appréciée de ses cuisses qui touche au moins 1,8 millions de spécimens tous les ans en région Bourgogne-Franche-Comté.

Sonneur à ventre jaune

Bombina variegata

VU

Facilement reconnaissable à ses pupilles en forme de cœur, son ventre jaune vif taché de noir et son dos de couleur vase plus facilement camouflable, le Sonneur à ventre jaune affectionne les trous d'eau peu profonds et ensoleillés. Ces derniers sont souvent créés temporairement par le passage d'engins agricoles ou forestiers, ou par le piétinement des vaches. En conséquence, ce petit crapaud de moins de 6 cm reste très sensible à toute modification de son environnement.



© Matthieu Berroneau

Proche de l'extinction en Gironde et très fragilisé en Eure, dans la Sarthe et dans l'Aisne, l'espèce est ainsi directement menacée par tout changement de pratique dans la gestion forestière, le pastoralisme ou l'intensification de l'agriculture qui peut alors provoquer la disparition locale de ses habitats de prédilection. Malgré l'existence d'un plan national d'actions depuis 2011 et d'un projet actuel de réintroduction en Normandie, les populations restantes continuent de décliner dans de nombreuses régions, où elles subissent également les effets négatifs de l'artificialisation des milieux et du réchauffement climatique.

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Amphibiens

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Changement de catégorie ^Ω	Tendance
Pelobatidae	<i>Pelobates fuscus</i>	Pélobate brun		EN		→
Ranidae	<i>Rana arvalis</i>	Grenouille des champs		EN		?
Ranidae	<i>Rana pyrenaica</i>	Grenouille des Pyrénées		EN		↘
Bombinatoridae	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune		VU		↘
Hylidae	<i>Hyla molleri</i>	Rainette ibérique		VU		↘
Pelobatidae	<i>Pelobates cultripes</i>	Pélobate cultripède		VU		↘
Salamandridae	<i>Salamandra atra</i>	Salamandre noire		VU		?
Alytidae	<i>Alytes almogavarii</i>	Alyte catalan		NT		↘
Discoglossidae	<i>Discoglossus montalentii</i>	Discoglosse corse	X	NT		?
Hylidae	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte		NT		↘
Plethodontidae	<i>Speleomantes strinatii</i>	Spélérpès de Strinati		NT		?
Ranidae	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte		NT		↘
Ranidae	<i>Pelophylax lessonae</i>	Grenouille de Lessona		NT		↘
Ranidae	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse		NT		↘
Salamandridae	<i>Calotriton asper</i>	Calotriton des Pyrénées		NT		↘
Salamandridae	<i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué		NT		↘
Salamandridae	<i>Salamandra lanzai</i>	Salamandre de Lanza		NT		→
Salamandridae	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté		NT		↘
Salamandridae	<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré		NT		↘
Alytidae	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur		LC		↘
Bufo	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun		LC	D	↘
Bufo	<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux		LC		↘
Bufo	<i>Bufo viridis</i>	Crapaud vert		LC		↘
Bufo	<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite		LC		↘
Discoglossidae	<i>Discoglossus sardus</i>	Discoglosse sarde		LC		↘
Hylidae	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale		LC	D	↘
Hylidae	<i>Hyla sarda</i>	Rainette sarde		LC		?
Pelodytidae	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué		LC		↘
Ranidae	<i>Pelophylax kl. grafi</i>	Grenouille de Graf		LC		↘
Ranidae	<i>Pelophylax perezi</i>	Grenouille de Pérez		LC		↘
Ranidae	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse		LC		?
Ranidae	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile		LC		→
Salamandridae	<i>Euproctus montanus</i>	Euprocte de Corse	X	LC		?
Salamandridae	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre		LC		↘
Salamandridae	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé		LC		↘
Salamandridae	<i>Salamandra corsica</i>	Salamandre de Corse	X	LC		?
Salamandridae	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée		LC		↘

(δ) X : espèce endémique de France hexagonale. (Ω) Changement véritable depuis la dernière évaluation – A : amélioration ; D : détérioration.

Liste des sous-espèces et populations ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Famille	Nom scientifique	Sous-espèces (ssp.) ou population (pop.)	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Changement de catégorie ^Ω	Tendance
Bufo	<i>Discoglossus sardus</i>	pop. des îles d'Hyères	Discoglosse sarde	EN	D	↘
Ranidae	<i>Bufo viridis</i>	ssp. <i>viridis</i>	Crapaud vert continental	VU		↘
Bufo	<i>Pelophylax lessonae</i>	ssp. <i>lessonae</i>	Grenouille de Lessona	NT		↘
Ranidae	<i>Bufo viridis</i>	ssp. <i>balearicus</i>	Crapaud vert des Baléares	LC		→
Discoglossidae	<i>Pelophylax lessonae</i>	ssp. <i>bergeri</i>	Grenouille de Lessona de Berger	LC		→
Discoglossidae	<i>Discoglossus sardus</i>	pop. de Corse	Discoglosse sarde	LC		↘

(Ω) Changement véritable depuis la dernière évaluation – A : amélioration ; D : détérioration.

■ Reptiles et Amphibiens de France hexagonale

Reptiles terrestres

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Changement de catégorie ^Ω	Tendance
Geoemydidae	<i>Mauremys leprosa</i>	Émyde lépreuse		EN	D	?
Lacertidae	<i>Iberolacerta aranica</i>	Lézard du Val d'Aran		EN		?
Lacertidae	<i>Iberolacerta aurelioi</i>	Lézard d'Aurelio		EN		?
Viperidae	<i>Vipera seoanei</i>	Vipère de Seoane		EN	D	↘
Viperidae	<i>Vipera ursinii</i>	Vipère d'Orsini		EN		↘
Lacertidae	<i>Iberolacerta bonnali</i>	Lézard de Bonnal		VU		?
Testudinidae	<i>Testudo hermanni</i>	Tortue d'Hermann		VU		↘
Viperidae	<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade		VU		↘
Lacertidae	<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches		NT		↘
Lacertidae	<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé		NT		↘
Lacertidae	<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare		NT	D	↘
Natricidae	<i>Natrix astreptophora</i>	Couleuvre astreptophore		NT		↘
Viperidae	<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic		NT	D	↘
Anguidae	<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile		LC		↘
Anguidae	<i>Anguis veronensis</i>	Orvet de Vérone		LC		↘
Colubridae	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse		LC		↘
Colubridae	<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine		LC		?
Colubridae	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune		LC		↘
Colubridae	<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape		LC		↘
Colubridae	<i>Zamenis scalaris</i>	Couleuvre à échelons		LC		↘
Emydidae	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe		LC		↘
Gekkonidae	<i>Hemidactylus turcicus</i>	Gecko verruqueux		LC		→
Lacertidae	<i>Algyroides fitzingeri</i>	Algyroïde de Fitzinger		LC		?
Lacertidae	<i>Archaeolacerta bedriagae</i>	Lézard de Bedriaga		LC		?
Lacertidae	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies		LC		?
Lacertidae	<i>Podarcis liolepis</i>	Lézard catalan		LC		↘
Lacertidae	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles		LC		?
Lacertidae	<i>Podarcis tiliguerta</i>	Lézard tyrrhénien		LC		?
Lacertidae	<i>Psammodromus algirus</i>	Psammodrome algire		LC		→
Lacertidae	<i>Psammodromus edwardsianus</i>	Psammodrome d'Edwards		LC		↘
Lamprophiidae	<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier		LC		↘
Natricidae	<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique		LC		↘
Natricidae	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine		LC		↘
Phyllodactylidae	<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie		LC		↗
Scincidae	<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié		LC		↘
Sphaerodactylidae	<i>Euleptes europaea</i>	Eulepte d'Europe		LC		↘

(δ) X : espèce endémique de France hexagonale. (Ω) Changement véritable depuis la dernière évaluation – A : amélioration ; D : détérioration.

Liste des sous-espèces et populations ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Famille	Nom scientifique	Sous-espèces (ssp.) ou population (pop.)	Nom commun	Endémisme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Changement de catégorie ^Ω	Tendance
Sphaerodactylidae	<i>Euleptes europaea</i>	pop. de Provence	Eulepte d'Europe		EN	D	↘
Testudinidae	<i>Testudo hermanni</i>	pop. du Var	Tortue d'Hermann		EN		↘
Lacertidae	<i>Zootoca vivipara</i>	ssp. <i>louislantzi</i>	Lézard vivipare de Lantz		VU	D	↘
Natricidae	<i>Natrix helvetica</i>	ssp. <i>corsa</i>	Couleuvre helvétique corse	X	NT		?
Viperidae	<i>Vipera aspis</i>	ssp. <i>zinnikeri</i>	Vipère aspic de Zinniker		NT		↘
Sphaerodactylidae	<i>Euleptes europaea</i>	pop. de Corse	Eulepte d'Europe		LC		↘
Lacertidae	<i>Lacerta agilis</i>	ssp. <i>garzoni</i>	Lézard des souches de Garzon		LC		→

(δ) X : sous-espèce endémique de France hexagonale. (Ω) Changement véritable depuis la dernière évaluation – A : amélioration ; D : détérioration.

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Tortues marines

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut de présence ^(a)	Catégorie Liste rouge France	Changement de catégorie ^(b)	Tendance
Dermochelyidae	<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	V	EN		↘
Cheloniidae	<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouanne*	R	VU		↗
Cheloniidae	<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouanne*	V	DD		?
Cheloniidae	<i>Lepidochelys kempii</i>	Tortue de Kemp	V	DD		?

(a) R : espèce reproductrice ; V : espèce visiteuse régulière. (b) Changement véritable depuis la dernière évaluation – A : amélioration ; D : détérioration.

(*) Espèce présentant une population reproductrice (en Méditerranée) et une population visiteuse régulière (en Atlantique), chacune ayant fait l'objet d'une évaluation distincte.



■ Émyde lépreuse (*Mauremys leprosa*), classée "En danger"
© Jean-Christophe de Massary



■ Crapaud vert (*Bufotes viridis*), dont la sous-espèce continentale est classée "Vulnérable"
© Jean-Christophe de Massary

Liste des espèces présentes en France hexagonale non soumises à l'évaluation

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Bombinatoridae	<i>Bombina bombina</i>	Sonneur à ventre de feu	NA ^a	LC
Cheloniidae	<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte, Tortue franche	NA ^b	LC
Cheloniidae	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée	NA ^b	CR
Cheloniidae	<i>Lepidochelys olivacea</i>	Tortue olivâtre	NA ^b	VU
Chelydridae	<i>Chelydra serpentina</i>	Chélydre serpentine, Tortue serpentine	NA ^a	LC
Discoglossidae	<i>Discoglossus pictus</i>	Discoglosse peint	NA ^a	LC
Emydidae	<i>Trachemys scripta</i>	Trachémyde écrite, Tortue de Floride	NA ^a	LC
Lacertidae	<i>Podarcis siculus</i>	Lézard sicilien	NA ^a	LC
Pipidae	<i>Xenopus laevis</i>	Xénope lisse	NA ^a	LC
Ranidae	<i>Aquarana catesbeiana</i>	Grenouille taureau	NA ^a	LC
Ranidae	<i>Pelophylax bedriagae</i>	Grenouille de Bedriaga	NA ^a	LC
Ranidae	<i>Pelophylax kurtmuelleri</i>	Grenouille des Balkans	NA ^a	LC
Ranidae	<i>Pelophylax saharicus</i>	Grenouille saharienne	NA ^a	LC
Salamandridae	<i>Triturus carnifex</i>	Triton bourreau, Triton crête italien	NA ^a	VU

(a) Espèce introduite en France hexagonale dans la période récente (après 1500) ; (b) Espèce présente de manière occasionnelle ou marginale.

■ Reptiles et Amphibiens de France hexagonale



■ Spéléropes de Strinati (*Speleomantes strinati*), classé "Quasi menacé" © Julien Renet

Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge

Espèces menacées de disparition en France hexagonale

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

Tendance d'évolution des populations

↗ : En augmentation

↘ : En diminution

→ : Stable

? : Inconnue

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France hexagonale est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA^a : Non applicable (espèce non soumise à l'évaluation car introduite dans la période récente, après l'année 1500)

NA^b : Non applicable (espèce non soumise à l'évaluation car présente en France de manière occasionnelle ou marginale)

La Liste rouge des espèces menacées en France

Établie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, dans l'Hexagone et en Outre-mer.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 7 organismes publics, 8 collectivités et 61 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plateforme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de 300 experts répartis en six commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit plus de 100 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Centre d'expertise et de données, l'unité PatriNat assure des missions d'appui aux politiques publiques et de gestion des connaissances sur la biodiversité et la géodiversité pour ses tutelles, l'Office français de la biodiversité (OFB), le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

PatriNat développe des programmes d'inventaire et de suivi et organise le système d'information public sur la biodiversité, dont le portail de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Elle s'appuie sur les données et l'expertise pour produire des synthèses et des références, comme les Listes rouges en France.

www.patrinat.fr

Chapitre Reptiles et Amphibiens de France hexagonale réalisé en partenariat avec :



La Société herpétologique de France (SHF) est l'association nationale de protection de la nature qui regroupe les herpétologistes français et francophones, débutants ou chevronnés, qui souhaitent agir en faveur des reptiles et des amphibiens présents dans les territoires français. Fondée en 1971, elle œuvre pour améliorer et partager la connaissance sur ces espèces, contribue à la protection de leurs populations et de leur environnement, ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'élevage des individus présents hors de leurs milieux naturels, notamment à des fins scientifiques.

Entre autres, elle coordonne les programmes nationaux de suivis des populations d'amphibiens et de reptiles, assure la validation de la base nationale de données herpétologiques, publie des atlas, anime plusieurs plans nationaux d'actions (PNA) et participe au rapportage de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore.

www.lashf.org

Avec le soutien de :

